

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Me Jean DALLE du Cher de Sainte Colombe de Peyre, relevé Claude Guerrier, numérisations René Pelat

3E9311, AD Lozère, du 10/12/1631 au 14/03/1635

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9484	1633/06/09	V	le Buisson (Ressouches)	ALANCHE Antoine FOURNIER Mathieu	Antoine ALANCHE du lieu de Ressouches p du Buisson vend à Mathieu FOURNIER un pré sis au dit Ressouches pour 42l.	
9369	1632/03/08	V	Prinsuéjols (Usanges)	ALANCHE Jean CASTANIER Guillaume	Jean ALANCHE vend à Guillaume CASTANIER un petit "chazal" confrontant celui acheté à Jeanne COUDERC, pour 20l.	
9437	1632/12/10	Q	Malbouzon	ALDEBERT Pierre	Pierre ALDEBERT mari de Jeanne BARLET, confesse avoir reçu de Jean BARLET de Contrandès, son beau-frère, 20l. Et deux robes en déduction de la constitution faite à la dite Jeanne par + Poncet BARLET et + Gonette SAVY mariés, en son C.M. Par Me CHASTANG	cf : 9459, 9515
9515	1633/12/18	Q	Malbouzon Ste Colombe de Peyre	ALDEBERT Pierre BARLET Jean	Pierre ALDEBERT mari de Jeanne BARLET, confesse avoir reçu de Jean BARLET de Contrandès, son beau-frère, 20l. remises par Catherine BRUNEL femme du dit Jean BARLET, en déduction de la constitution faite à la dite Jeanne BARLET.	cf : 9437,9459
9459	1632/04/27	Q	Malbouzon Ste Colombe de Peyre	ALDEBERT Pierre BARLET Jean	Pierre ALDEBERT mari de Gonette BARLET, confesse avoir reçu de Jean BARLET de Contrandès, son beau-frère, 80l. et du ble en déduction de la constitution faite à la dite Jeanne par + Gonette SAVY mariés, en son C.M. Par Me CHASTANG (Aumont).	cf : 9437,9515
9521	1634/02/08	V	Ste Colombe de Peyre (la Brugeirette)	AMBERT Agnès FOURNIER Jacques	Agnès AMBERT, vve de Sébastien BOUDET, vent à Jacques FOURNIER un jardin et une partie de "chazal" sis au dit Brugeirette pour 46l.10s.	
9384	1632/04/20	V	la Chaze	AMBERT Louis MONTEIL Jean	Louis AMBERT Jeune, vend à Jean MONTEIL fils de Pierre un champ pour 62l.	

9422	1632/09/05	Q	la Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	AMBERT Pierre BASTIDE Jean	Pierre AMBERT époux de Catherire BESSEYRE confesse avoir reçu de Jean BASTIDE du Cher, son beau-frère, 310l.	
9357	1631/12/10	V	Ste Colombe de Peyre (Contrandès)	BARLET Guillaume GRAS Jean	Guillaume BARLET vend à Jean GRAS son beau-frère, un champ au dit lieu pour 18l.	
9574	1634/10/19	Acc	Prinsuéjols (Souleyrols)	BARTHELEMY Etienne HOSTALLIER Guillaume	Etienne BARTHELEMY et Guillaume HOSTALLIER ont un différent concernant plusieurs pièces de terre, après avis des expert ils s'accordent pour ne faire qu'un lot de ces terres et le partager entre-eux par moitié.	mention d'Isabeau HOSTALLIER femme du dit HOSTALLIER cf : 9405, 9407
9455	1633/04/20	T	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	BASTIDE Jean	à chacun de ses frères 5s.; institue Marguerite PRIVAT sa femme son H.U. a condition qu'elle remette l'hérédité quand bon lui semblera au posthume qu'elle a en son ventre.	mention de Jean BASTIDE frère, présence Jean GOTTY
9403	1632/06/03	CM	Aumont Ste Colombe de Peyre	BASTIDE Jean PRIVAT Marguerite	Jean BASTIDE Vieux du Bouchet, de l'avis de Louis et Jean BASTIDE ses frères, d'une part et Marguerite PRIVAT du Cher, fille de Pierre et d'Isabeau VIDAL d'autre. Le dit Pierre PRIVAT constitue dot à sa fille de 30l., une vache et son veau et ses droits sur les biens d'Isabeau VIDAL sa mère.	cf : 9455 signé BASTIDE (Louis)
9418	1632/09/05	T	Ste Colombe de Peyre (la Védrinelle)	BESSEYRE "Porte" Jean	à Marguerite BESSEYRE "Porte" sa fille, 5 sols considérant sa constitution dotale, à Jeanne BESSEYRE 'Porte' sa fille femme d'Etienne PIGNIDE maréchal, sa constitution et 30l.; à autre Jeanne BESSEYRE "Porte" sa fille, 600l., une vache, 3 robes....; à Agnès POUDEVIGNE sa femme, une pension annuelle et habitation; institue Jean BESSEYRE "Porte" son fils son H.U.	
9415	1632/08/18	T	Prinsuéjols (Frejoutes)	BESSEYRE Antoine	Antoine BESSEYRE vieux, autorisé par Pierre BESSEYRE son père et Marguerite PLANCHONNE sa mère, lègue : à Anne BESSEYRE sa sœur, 90l. et son coffre quand aura 25 ans ou se mariera ; à Jeanne BESSEYRE jeune sa sœur, une vache et des terres; à Anne REMIZE sa filleule, fille de Jean et Catherine BESSEYRE sa soeur, une brebis de port; idem à Philippe CHARDENOUX sa belle soeur, à son père Pierre BESSEYRE une pension annuelle et à sa mère Marguerite PLANCHONNE une vache noire avec son veau; institue Guillaume BESSEYRE jeune son frère, son H.U.	présence de Guillaume BESSEYRE vieux, frère du testateur.

9418	1632/08/18	T	Prinsuéjols (Frejoutes)	BESSEYRE Antoine	Antoine BESSEYRE vieux ayant fait son testament et étant mal disposé de son corps, étant mémoratif du différend qu'il avait avec Durand PINHEDE et Marguerite SAVOYE mariés du dit lieu et considérant que ceux-ci pourraient être calomnieusement accusés d'être cause de sa mort, déclare que la mort lui arrivant est de la main de Dieu et que les dits PINHEDE et SAVOYES n'en sont pas cause.	
9557	1634/05/29	Sub	Marchastel	BONNIOL Jeanne BONNIOL Pierre	Jeanne BONNIOL fille de + Pierre et de Jeanne BOURREL mariés de Rieutort, subroge Pierre BONNIOL son frère pour tous ses droits paternels qui consiste au 1/6ème des biens de son père décédé ab intestat et laissant six enfants. Subrogation faite pour la somme de 430l.	
9435	1632/12/04	V	Allenc Ste Colombe de Peyre (?)	BOUDET Jean ROUME Antoinette	Messire Jean BOUDET Sieur de Moysac, vend à Antoinette ROUME vve de Pierre CHABERT consul, un pré sis au lieu de Moysac, pour 234l.	signé MOISSAC fait en la maison de Blaise ROUME, hoste de Couffignet.
9399	1632/06/01	Q	Ste Colombe de Peyre	BOULET Antoine BOULET Jean	Antoine BOULET de la Brugeirette confesse avoir reçu de Jean BOULET des Andes, son beau-père, une brebis et une robe par + Marguerite MEISSONNIER femme du dit Jean BOULET léguées en son T. à Catherine BOULET fille du dit Antoine.	
9503	1633/09/25		Ste Colombe de Peyre (les Andes)	BOULLET Antoine MEISSONNIER Jean	Antoine BOULLET et Jean MEISSONNIER Galhard font partage d'une métairie qu'ils ont en commun au terroir des Andes.	
9460	1633/04/29	V	Ste Colombe de Peyre	BOURGADE Antoine et Pierre PROUZET Jean	Antoine et Pierre BOURGADE père et fils de la Védrinelle, vendent à Jean PROUZET du Cher, une "deveze" sise à la Védrinelle pour 105l.	signé PROUZET
9428	1632/10/06	Obl	Ste Colombe de Peyre (la Védrinelle)	BOURGADE Pierre	Pierre BOURGADE confesse devoir à Pierre BOUT son beau-frère 75l.	
9449	1633/04/15	V	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	BOUSSUGE Durand BOUT Vidal	Durand BOUSSUGE vend à Vidal BOUT une "deveze" sis à Soulages, pour 120l.	
9560	1634/06/08	Sub	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	BOUT Guillaume, charpentier BOUT Jean	Guillaume BOUT cède à Jean BOUT Pitot, ses droits légitimes paternels et maternels pour 109l. 10s.	

9453	1633/04/18	Acc	Ste Colombe de Peyre St Sauveur de Peyre	BOUT Pierre DELAPORTE Pierre	Pierre BOUT de la Védrinelle, marie d'Agnès BOURGADE H.U. de + Jacques DELAPORTE son premier mari réclame à Pierre DELAPORTE de Peyreviole, frère du dit + Jacques une somme que ce dernier devait au dit + Jacques. Le dit Pierre DELAPORTE clamant la maladie de son frère affectant sa mémoire pour nier cette dette. Pour éviter procès un accord est trouvé entre les parties.	
9474	1633/05/26	V	Prinsuéjols	BOUT Pierre BESSEYRE Guillaume	Pierre BOUT de Soulages, vend à Guillaume BESSEYRE Vieux de Fréjoutes, un champ sis à Soulages pour 36l.	
9414	1632/08/11	CM	Ste Colombe de Peyre	BOUT Pierre BOURGADE Agnès	Pierre BOUT de las Fons fils de + Durand et d'Isabeau FOURNIER, de l'avis de Jean, Vidal, Jean et Guillaume BOUT ses frères, d'une part et Agnès BOURGADE de la Védrinelle, fille d'Antoine et de Jeanne ASTRUC d'autre. La dite BOURGADE s'est constituée dot de tous ses biens et le dit Antoine BOURGADE lui fait donation du quart d'un jardin sis à la Védrinelle.	
9396	1632/05/19	V	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	BOUT Pierre BOUSSUGE Durand	Pierre BOUT de Soulages vend à Durand BOUSSUGE de las Fons, son beau-frère, une "deveze" pour la somme de 140l. payée en partie par le leg fait à Marie BESSEYRE femme du dit Durand BOUSSUGE par Jean BESSEYRE son père.	
9513	1633/12/05		Ste Colombe de Peyre	BOUT Pierre BOUT Jean	Pierre BOUT de la Védrinelle cède à Jean BOUT de las Fons, son frère, tous ses droits paternels et maternels pour 90l.	
9450	1633/04/15		Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	BOUT Vidal HERMET Pierre	Vidal BOUT de las Fons et Pierre HERMET de Soulages, assiste d'Agnès AMBERT sa mère, ont fait échange de terres.	
9451	1633/04/15		Ste Colombe de Peyre (las Fons)	BOUT Vidal VANDEL Bertrand et PORT Durand	Accord de permutation de terres entre Vidal BOUT d'une part, Bertrand VANDEL et Durand PORT, Beau-père et beau-fils, d'autre.	
9519	1634/01/15	Q	Ste Colombe de Peyre	BROS Antoinette GRAS Antoine	Antoinette BROS du Ventouzet, vve de Jean VANDEL confesse avoir reçu d'Antoine GRAS de las Fons, mari de Jeanne BROS sa nièce, 106l. et une robe pour l'entier paiement du leg à elle fait par + Jean BROS son père en son T. et la transaction faite entre + Jean VANDEL et + Jean FOURNIER premier mari de la dite Jeanne BROS par Me H. BRUGEIRON.	

9400	1632/06/03	V	Ste Colombe de Peyre	BRUEL Anthonie BOULET Antoine	Anthonie BRUEL de la Vedrinelle , vve de Jean GRAS, vend à Antoine BOULET des Andes, un champ et une "légitime" pour 69l.	présence de Jacques BRUEL père de la dite Anthonie
9528	1634/02/28	CM	St Sauveur de Peyre	BRUGEIRON Jean MARQUES Agnès	Jean BRUGEIRON procédant de Jeanne JALBERT sa mère, d'une part et Agnès MARQUES procédant de Jean MARQUES de St Sauveur et de Pierre PINHEDE de la Brugeirette ses oncle et de Blaise ROUME de Couffinet son proche parent, d'autre. La dite Agnès MARQUES s'est constituée dot de tous ses biens. Le dit ROUME fait donation à la dite future de 25l. La dite JALBERT confirme la donation faite devant Me ROUX au futur.	
9597	1635/02/07	Q	Ste Colombe de Peyre	BRUN Antoine	Antoine BRUN demeurant à las Fons, comme ayant droit d'Astruge BRUN sa fille, femme de Jean VALET des Bessons, confesse avoir reçu de Pierre COMBETTES de Raymond, des Combettes, 15l. provenant du leg par Astruge BRUGEIRON, mère du dit COMBETTES et marraine de la dite Astruge BRUN, en son T. par + Me P. BRUGEIRON (le Buisson).	
9491	1633/06/19	Obl	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	BRUN Jean	Jean BRUN de las Fons confesse devoir à Brengou LA FABRYE et Isabeau BRUN mariés de la Combe, son beau-frère, 182l. suite à prêts.	
9409	1632/07/04	Obl	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	BRUN Jean LA FABRYE Brengou	Jean BRUN de las Fons confesse devoir à Brengou LA FABRYE de la Combe, son beau-frère, 180l. suite à prêts.	mention du C.M. du dit LA FABRYE avec Isabeau BRUN par Me CHASTANG
9379	1632/04/08	Acc	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	BRUN Jean BOUT Vidal	Le dit Jean BRUN accorde au dit Vidal BOUT de prendre une "chaussade" dans un sien champ pour conduire l'eau dans une "deveze" du dit BOUT	
9413	1632/07/13	CM	Aumont Ste Colombe de Peyre	BRUNET Jean BRUEL Antoinette	Jean BRUNET de las Utes, de l'avis d'Etienne BRASSAC et de Jean BONNAL ses beaux-frères, d'une part et Antoinette BRUEL de la Vedrinelle, vve de Jean GRAS, de l'avis de Jacques BRUEL son père, d'autre. La dite Antoinette BRUEL s'est constituée dot de tous ses biens et le dit BRUNET a promis d'apporter la somme de 800l.	

9595	1635/02/06	CM	Aumont Ste Colombe de Peyre	BRUNET Jean CHARBONNIER Isabeau	Jean BRUNET d'une part et Isabeau CHARBONNIER du Cher, fille de Vidal et de Jeanne SEGUIN d'autre. Les dits Vidal CHARBONNIER et Jeanne SEGUIN font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens, s'en réservant l'usufruit. Le dit BRUNET s'est constitué dot de 600l.	présence de Jean CHARBONNIER frère de la future.
9429	1632/10/30	T	Ste Colombe de Peyre	CARBONNEL Jean	à Françoise CARBONNEL sa sœur, femme d'Etienne VEDRINELLE, deux brebis plus 6l.; institue Gilette BRUGEIRE sa femme son H.U.	
9486	1633/06/13		Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Louis CASTANIER Guillaume	Louis CASTANIER et Hélix FOURNIER mariés ont laissés comme survivants : Louis et Guillaume CASTANIER. La dite FOURNIER a par son T. institué le dit Louis son H.U. et a fait leg de peu de valeur au dit Guillaume. Le dit Guillaume ayant contesté le T. Les dits Louis et Guillaume se sont accordés pour le partage de la succession de la dite FOURNIER .	
9485	1633/06/13	Q	Prinsuéjols	CASTANIER Louis VALAT Jacques	Louis CASTANIER d'Usanges, mari de + Catherine VALAT confesse avoir reçu de Jacques VALAT du Py, son beau-frère, 33l. suite à un contrat d'accord entre eux par Me BARRAU.	
9484	1633/06/13	Q	Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Louis VALAT Jean	Louis CASTANIER mari de Jeanne REYNALD confesse avoir reçu de Jean VALAT, 80l. de la constitution faite à la dite Jeanne par Isabeau CHALVET et le dit VALAT, belle-mère et beau-fils, dans son C.M. par Me H. BRUGEIRON	mention de Guillaume CASTANIER frère du dit Louis et de Jacques VALAT du Py frère du dit Jean.
9565	1634/08/27	Q	le Buisson	CHABERT Pierre GERBAL Guillaume	Pierre CHABERT, mari d'Astruge HERMET confesse avoir reçu de Guillaume GERBAL, 15l. pour moitié du leg fait à la dite HERMET par Astor ALEXANDRE (?) en son T.	

9382	1632/04/19	T	le Buisson (Ressouche)	CHARBONNIER Durand	à Vidal CHARBONNIER son frère 50l.; à Antoine CHARBONNIER son frère, un bien (non identifié) qu'il a dans la maison de Philippe BONNET son beau-frère; institue Vidal CHARBONNIER son fils son H.U.	mention de Lean FOURNIER Besseyre beau-frère du testateur
9598	1634/02/19	Q	Ste Colombe de Peyre	CHARBONNIER Vidal BRUNET Jean	Vidal CHARBONNIER du Cher, confesse avoir reçu de Jean BRUNET son beau-fils, 200l. tant en bétail qu'en argent, en déduction de la somme promise par le dit BRUNET dans le CM Isabeau CHARBONNIER.	
9433	1632/11/29	V	Ste Colombe de Peyre	CHARREYRE André et Pierre FANGUIN Jean	André et Pierre CHARREYRE du Contrandès, père et fils, vendent à Jean FANGUIN de las Fons une "deveze" sis au Contrandès, pour 69l.	
9582	1634/12/02	V	Ste Colombe de Peyre	CHARREYRE Pierre PROUZET Jean	Pierre CHARREYRE de Contrandès vend à Jean PROUZET du Cher, un pré contenant une journée d'homme à faucher, pour 105l. qui seront en partie payés à Pierre BERTOUY mari de Jeanne CHARREYRE sœur du dit Pierre.	signé PROUZET
9358	1631/12/21	Rec	Ste Colombe de Peyre Malbouzon	CHARRIERE Andrieu et Pierre ALDEBERT Pierre	Andrieu et Pierre CHARRIERE de Contrandès, père et fils, le fils mari de Imberte ALDEBERT, confessent avoir reçu de Pierre ALDEBERT, 68l. Part de la constitution faite par le dit Pierre ALDEBERT à la dite Imberte, sa sœur, en son C.M. cevant Me B. CHASTANG (Aumont).	
9544	1634/05/18		le Buisson	CHAUVET Jean CHAUVET Jean	Pour éviter procès, un accord de partage est trouvé après expertise entre Jean CHAUVET et autre Jean CHAUVET sur les biens laissés par + Pierre CHAUVET leur père	le dit CHAUVET père a laissé quatre enfants.
9391	1632/05/05	T	le Buisson (Combettes)	COMBETTES MOUNIER Françoise	à Catherine et Anthonie COMBETTES ses filles, à chacune 120l., une robe, ...; à Pierre COMBETTES son fils, 75l.: à Jeanne COMBETTES sa fille femme d'Antoine RAOUL, outre sa constitution 5s.; à Jean et Madeleine CAZALS enfants d'Antoine CAZALS et d'Antoinette COMBETTES fille de la testatrice, à chacun 15l.; à Jean COMBETTES dit Raymond son mari, la maison qu'elle a au lieu de Combettes sa vie durant; institue Jean COMBETTES son fils son H.U.	

9532	1634/05/03	V	St Sauveur de Peyre le Buisson	CONSTAND Pierre CHABERT Vidal	Pierre CONSTAND la Roche comme héritier d'Anne BRUGEIRON sa mère, sachant que + Pierre CONSTAND son père avait fait vente à Vidal CHABERT de pré et de champ pour 198l. Par contrat du 5/10/1593 devant + Me H. BRUGEIRON; a confirmé le dit contrat	signé CONSTAND
9584	1634/12/05	Q	Prinsuéjols	COUDERC Guillaume BOUT Guillaume	Guillaume COUDERC de Praviaia, mari de Marguerite BOUT sa femme, confesse avoir reçu de Guillaume BOUT de Soulages, son beau-frère, 36l. part de la dot constituée à la dite Marguerite en son C.M. par Me Aldebert ASTRUC (le Fau)	
9406	1632/06/29	Q	Prinsuéjols	COUDERC Guillaume BOUT Guillaume	Guillaume COUDERC de Praviaia, mari de Marguerite BOUT sa femme, confesse avoir reçu de Guillaume BOUT de Soulages, son beau-frère, 13l. part de la dot constituée à la dite Marguerite en son C.M. par Me Aldebert ASTRUC (le Fau)	
9405	1632/06/29	Q	Prinsuéjols	COUDERC Guillaume BOUT Marguerite	Guillaume COUDERC de Praviaia, confesse avoir reçu de Marguerite BOUT sa femme, absente, et des mains de Guillaume BOUT de Soulages, son beau-frère, 19 et 25l. ainsi qu'une quantité de seigle qu'elle s'était constituée en son CM par Me Aldebert ASTRUC (le Fau).	
9533	1634/05/04	Permut	le Buisson (Ressouches)	COUDERC Jean MALAFOSSE Antoine	accord de permutation de terres entre les parties.	
9368	1632/03/08	V	Prinsuéjols (Usanges)	COUDERC Jeanne CASTANIER Guillaume	Jeanne COUDERC, vve de Durand BADUEL et tutrice de ses enfants, de l'avis de noble Antoine du MAZEL Sieur de Costeregord, son plus proche parent, vend à Guillaume CASTANIER, un "chazal" de maison et grange avec jardin et courtilage, sis au dit Usanges pour 180l. qui servira à rembourser les obligations du dit + BADUEL.	
9423	1632/09/17	Q	Prinsuéjols (Usanges)	COUDERC Jeanne CASTANIER Guillaume	Jeanne COUDERC vve de + Durand BADUEL, confesse avoir reçu de Guillaume CASTANIER 10l. suite à contrat de vente.	
9546	1634/05/19	Acc	Marvejols le Buisson	COUDERC Pierre MOULIN Guillaume	Accord est trouvé entre Pierre COUDERC dit Pages et Guillaume MOULIN de Ressouches concernant la vente part le dit COUDERC au dit MOULIN d'une maison et courtilage sis à Ressouches pour un prix qui sera déterminé par expertise	

9547	1634/05/24		Marvejols le Buisson	COUDERC Pierre MOULIN Guillaume	à la demande des parties, Jean CHASSARIC et Nicolas LAURENS consul, avec Vidal FOURNIER de Trémouloux, expert, ont estimé les biens objet du contrat ci-dessus à 96l.	
9434	1632/11/30	Q	Auroux Ste Colombe de Peyre	COUDEYRE Jacques DURAND Jean	Jacques COUDEYRE de Florac, mari de Catherine DURAND confesse avoir reçu de Jean DURAND son beau-père, 78l. , 3 brebis, une robe... En déduction de la dot constituée à la dite Catherine en son C.M. par Me RAMPAN (la Chaze).	
9589	1634/12/10	V	Aumont	DALLE François, notaire RAMADIER Jean	Me François DALLE vend à Me Jean RAMADIER un pré sis à Aumont pour 92l.	signé : RAMADIER, DALLE
9498	1633/07/06	Acc	Prinsuéjols	DALMAS François et CHANTAL Guillaume SAVOYE Etienne	Il y a procès entre François DALMAS de la Brugeirette, mari de Jeanne PORTE et Guillaume CHANTAL de Soulages, mari d'autre Jeanne PORTE d'une part et Etienne SAVOYE de Fineyrols d'autre, concernant la juste valeur de biens sis à Fineyrol, vendu par contrat du 20/11/1611 devant Me Daudon ALDI (Nasbinals) Par Marguerite LAURENS vve de + Jean PORTE et le dit CHANTAL à + Pierre SAVOYE père du dit Etienne. Pour clore le procès accord est trouvé sur la plus-value.	signé DALMAS
9427	1632/10/03	Q	Fau de Peyre (?) Javols	DANIEL Jean BEYRES Jean	Jean DANIEL de Bessils, mari de + Marie BEYRES, confesse avoir reçu de Jean BEYRES du Puech, son beau-frère, 30l/ en déduction de la constitution faite à la dite Marie BEYRE en son C.M. par + Me Jean ALLO (Aumont)	
9443	1633/01/19	Q	Javols Aumont	DANIEL Jean BICHON François et CHASTANG Pierre	Jean DANIEL de Bessils, mari de Isabeau BICHON, confesse avoir reçu de François BICHON et Pierre CHASTANG de la Croix, ses beau-père et beau-frère, 30l. En déduction de la dot faite à la dite Isabeau en son C.M. Par + Me Jean ALLO (Aumont)	
9531	1634/04/04	T	Prinsuéjols (Usanges)	DUCEL Jeanne vve de CHABANON Pierre	à Pierre et Guillaume CHABANON ses fils, à chacun 15l.; à Jeanne CHABANON sa fille 60l.; à Astruge CHABANON sa fille, femme de Guillaume VALAT, outre sa constitution 5s.; institue Jeanne CHABANON plus vieille son autre fille son H.U.	

9542	1634/05/18	CM	Prinsuéjols (la Baume)	ESTIENNE Antoine FANIAN Françoise	Antoine ESTIENNE originaire de Burzet (07) d'une part et François FANIAN fille de + Jean et de Hélène AUSANNE (tâche) du pays de Limoges d'autre, tous deux demeurant en la maison d'habitation de Monseigneur et Dame de Peyre. La dite Françoise FANIAN se constitue dot de tous ses biens. Par ailleurs les dits Seigneur et Dame considérant les services rendus par les dits ESTIENNE et FANIAN leur font donation, au dit ESTIENNE de 90l. et à la dite FANIAN de 150l.	signé MONBRETON, MEISSONNIER
9571	1634/10/10		Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	FANGUIN Jean HERMABESSIERE Etienne, tailleurs	Jean FANGUIN Vieux de las Fons et Etienne HERMABESSIERE de Souleyrols ont fait échange de terres.	
9581	1634/11/30	Q	Sarrus (15) Prinsuéjols	FERLE Jean RIGAL Pierre	Jean FERLE comme mari de Catherine COURTIOL vve de + Guillaume RIGAL de Praviaia confesse avoir reçu de Pierre RIGAL de Praviaia, fils et héritier du susdit, 80l. pour la reversion de dot la dite COURTIOL inscrite au contrat entre la dite COURTIOL et Pierre RIGAL.	
9568	1634/10/01	Sub	la Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	FOURNIER Bertrand FOURNIER Etienne	Bertrand FOURNIER de Lasbros a remis à Etienne FOURNIER d'Hermabessière, son frère, ses droits paternels et maternels, pour la somme de 90l. y compris le leg fait au dit Bertrand par + Antoine FOURNIER et + Jeanne HERMABESSIERE ses père et mère.	mention de Jean FOURNIER frère des parties.
9508	1633/11/07		le Buisson	FOURNIER BESSIERE Jean CHAUVET Jean	Jean FOURNIER "Bessière" de Ressouches par contrat du 29/05/1631 devant Me HUGONNET, à vendu à Jean CHAUVET Vieux un champ pour 61l. se reservant le droit de plus value estimé à 84l. Par la présente le dit FOURNIER confesse avoir reçu du dit CHARVET 145l.	
9548	1634/5//25	Acc	Prinsuéjols (Finieyrols)	FOURNIER Guillaume SAVOYE Etienne	Il y a procès entre Guillaume FOURNIER et Etienne SAVOYE, concernant des biens sis à Fineyrols, qui appartenait à Etienne et Agnès BOIGON et dont Etienne SAVOYE se dit propriétaire du fait de diverses obligations, propriété contestée par le dit FOURNIER. Pour clore le procès, les parties s'accordent pour partager entre elles les dits biens.	

9569	1634/10/01	Sub	Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	FOURNIER Jean FOURNIER Etienne	Jean FOURNIER a remis à Etienne FOURNIER d'Hermabessière, son frère, ses droits paternels et maternels, pour la somme de 90l. y compris le leg fait au dit Bertrand par + Antoine FOURNIER et + Jeanne HERMABESSIERE ses père et mère.	
9552	1634/05/25	Acc	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	FOURNIER Marguerite BROS Jeanne	Pour éviter procès, accord est trouvé entre Marguerite FOURNIER femme d'Antoine GRAS de Trémouloux d'une part et Jeanne BROS femme d'Antoine GRAS dit Piquet de las Fons et Jean GRAS leur fils et donataire d'autre, concernant la succession de + Jean FOURNIER père de la dite Marguerite et premier mari de la dite Jeanne BROS.	
9447	1633/04/10	Q	Prinsuéjols (Trémouloux)	FOURNIER Pierre GRAS Antoine	Pierre FOURNIER confesse avoir reçu d'Antoine GRAS 95l. dont il était obligé solidairement avec Durand PINHEDE de Fréjoutes.	
9489	1633/06/15	Q	Prinsuéjols	FOURNIER Vidal PINHEDE Durand	Vidal FOURNIER de Trémouloux ayant fait vente à Durand PINHEDE de Fréjoutes d'un pré pour 74l. devant Me SIMON (Marvejols), confesse avoir reçu la dite somme des mains de Catherine SAVOYE femme du dit PINHEDE absent.	
9550	1634/05/25		Prinsuéjols	FOURNIER Vidal FOURNIER Jean et BEYRES Guillaume	Accord d'échanges de terres entre Vidal FOURNIER de Trémouloux d'une part et Jean FOURNIER et Guillaume BEYRES beau-père et beau-fils, de la Combe d'autre.	
9360	1632/02/15	T	Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	GRANIER Pierre	à Agnès, Philippe et Jean GRANIER ses enfants, à chacun une quantité de seigle et une vache; à Philippe GRANIER sa fille une quantité de seigle et 11l.; à Jean GRANIER son fils, une quantité de seigle et 13l, à prendre sur Jean TEISSIER jeune d'Usanges, son oncle; institue Jeanne TEISSIER sa femme son H.U.	

9421	1632/09/05	Sub	Prinsuéjols La Chaze de Peyre	GRAS Antoine AMBERT Pierre	Antoine GRAS de Trémouloux subroge Pierre AMBERT à l'achat qu'il a fait de Pierre et Jean GRAS, père et fils de la Chaze, d'un pré sis à la Chaze, pour 180l.	
9379	1632/04/05	V	Prinsuéjols	GRAS Antoine PINHEDE Durand	Suite à la vente ci-dessus Antoine GRAS a accordé à Durand PINHEDE un droit de rachat des biens vendus.	
9401	1632/06/03	Acc	Prinsuéjols	GRAS Antoine PINHEDE Durand	Antoine GRAS de Trémouloux et Durand PINHEDE de Fréjoutes ayant fait échange de terre, suite à contestation expertise est faite et accord trouvé entre les parties.	cf : 9398
9575	1634/10/22	Acc	Ste Colombe de Peyre	GRAS Antoine MAUREL Jeanne	Accord est trouvé entre Antoine GRAS dit Piquet de las Fons et Barthélémy PELEGRY de Villerousset, mari de Jeanne MAUREL concernant la succession de + Pierre POUDEROUX premier mari de la dite Jeanne MAUREL, succession dont le dit Antoine GRAS prétend pour moitié avec Guillaume POUDEROUX de la ville de Vic, comme plus proche parent.	
9394	1632/05/06	CM	Aumont Ste Colombe de Peyre	GRAS Jean MONTANIER Jeanne	Jean GRAS fils de Pierre et de Marie LOMBARD d'une part et Jeanne MONTANIER fille naturelle de Guillaume et de Jeanne CONNORT, procédant de l'avis de Messire Jean CONNORT curé de Ste Colombe et de Me Jean CONNORT notaire d'Albaret, ses oncles maternels, d'autre. Pierre GRAS constitue à son fils la somme de 60l., la dite MONTANIER s'est constituée, de ses droits paternels, dot de 212l., Messire Jean CONNORT et Me Jean CONNORT font chacun don de 60l. à la dite MONTANIER leur nièce.	signé CONNORT

9536	1634/05/17	Lodz	St Léger de Peyre	GROLLEE de VIRVILLE Antoine (de) MEISSONNIER Etienne, marchand	Messire Antoine de GROLEE de VIRVILLE, baron de Monbreton et Peyre, sachant qu'Etienne MEISSONNIER de St Léger avait obtenue sentence de Monsieur le Sénéchal de Nîmes pour une maison, jardin et champ, confesse avoir reçu du dit MEISSONNIER le droit de lodz.	signé MONBRETON, MEISSONNIER
9438 et 9439	1632/12/12	Sub	Ribennes Ste Colombe de Peyre	HERBABESSIERE Pierre HERMABESSIERE Jacques	Pierre HERBABESSIERE des Pigières a remis à Jacques HERBABESSIERE d'Hermabessière tous ses droits paternels pour 200l.	<i>à Ribennes, il s'agit du patronyme HERBABESSIERE dm</i>
9603	1635/03/12	T	Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	HERMABESSIERE Jacques	à Jean, Guillaume et Pierre HERMABESSIERE ses fils légitimes, à chacun 300l.; à Jean HERMABESSIERE son fils bâtard 30l.; lègue au posthume que sa femme a dans son ventre, institue Antoinette PINHEDE sa femme son H.U. sous réserve de rendre l'hérédité à l'un de ses fils quand bon lui semblera. Il autorise sa femme aussi a vendre des biens pour nourrir ses enfants.	présence de Jean et Antoine PINHEDE du Cher, beaux-frères du testateur.
9606	1635/03/12		Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	HERMABESSIERE Jacques	inventaire de ses biens	
9606	1635/03/12	Q	Ste Colombe de Peyre	HERMABESSIERE Jacques	Jacques HERMABESSIERE d'Hermabessière mari d'Antoinette PINHEDE, confesse avoir reçu de Jean PINHEDE vieux du Cher, son beau-frère 579l. en déduction de la dot constitué à la dite Antoinette en son C.M. par Me ROUX	signé PINHEDE
9534	1634/05/05	Permut	Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	HERMABESSIERE Jacques FOURNIER Etienne	accord de permutation de terres entre les parties.	
9388	1632/04/28	T	Ste Colombe de Peyre (Brugeirette)	HERRO Raymond	à Jeanne VANEL sa mère, entretien et nourriture et logement dans la moitié de la maison qu'il possède au Cher; institue Catherine BRUN sa femme son H.U. à charge de rendre l'hérédité à Jean HERRO son fils.	présence de Jean BRUN de las Fons, beau-frère.

9602	1634/03/12		Ste Colombe de Peyre (le Cher)	HERRO Raymond CHARBONNIER Vidal et BRUNET Jean	Raymond HERRO vend à Vidal CHARBONNIER et Jean BRUNET beau-père et beau-fils, partie d'une maison et étable pour 90l.	
9443	1633/02/07	Q	Ste Colombe de Peyre	HERRO Raymond BRUNET Jean	Raymond HERRO de Cher, mari de + Catherine BRUNET, confesse avoir reçu de Jean BRUNET de las Fons, son beau-frère, 10l. en déduction de la dot faite à la dite Catherine en son C.M. par + Me Philippe BRUGEIRON (le Buisson).	
9461	1633/05/03	D	Ste Colombe de Peyre	HERRO Raymond FOURNIER Jacques	Raymond HERRO du Cher confesse avoir reçu de Jacques FOURNIER de la Brugeirette, 17l. Pour l'entier paiement de la vente d'un champ.	cf : 9436
9522	1634/02/08	V	Ste Colombe de Peyre	HERRO Raymond AMBERT Agnès	Raymond HERRO du Cher, vend à Agnès AMBERT de la Brugeirette, une maison à la Brugeirette, de deux étages pour 96l.	
9523	1634/02/08	V	Ste Colombe de Peyre la Chaze de Peyre	HERRO Raymond BARNIER Anne	Raymond HERRO du Cher, vend à Anne BARNIER de Vimenet, une maison de trois étages sise à la Brugeirette plus un jardin, pour 146l.	
9490	1633/06/16	CM	Ste Colombe de Peyre La Chaze de Peyre	HERRO Raymond JULHIEN Marie	Raymond HERRO du Cher d'une part et Marie JULHIEN de Vimenet, fille d'Antoine et d'Isabeau RIEUTORT d'autre. La dite Marie s'est constituée dot de tous ses biens	présence de Etienne RIEUTORT oncle de la future.
9494	1633/06/27		Ste Colombe de Peyre La Chaze de Peyre	HERRO Raymond RIEUTORT Etienne	RIEUTORT de Vimeret, oncle de la dite Marie, ont fait partage des biens donnés par la dite Marie au dit Etienne RIEUTORT pour les bons services qu'elle en a reçu selon la donation fraite par Me RAMPAN.	
9593	1635/01/04	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	HERRO Raymond MEISSONNIER Jean	Raymond HERRO vend à Jean HERMABESSIERE deux jardins pour 24l.	
9594	1635/02/01	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	HERRO Raymond MEISSONNIER Jean	Raymond HERRO vend à Jean HERMABESSIERE Bize un champ sis au Chers pour 25l.	

9510	1633/11/13	V	Ste Colombe de Peyre	HERRO Raymond FOURNIER Jacques	Raymond HERRO du Cher vend à Jacques FOURNIER de la Brugeirette champ et terre à la Brugeirette pour 48l.	
9436	1632/12/08	V	Ste Colombe de Peyre	HERRO Raymond FOURNIER Jacques	Raymond HERRO de Cher, vend à Jacques FOURNIER de Brugeitette, un champ sis à la Brugeirette pour 29l.	cf : 9461
9381	1632/04/13	V	Ste Colombe de Peyre	HERRO Vidal HERRO Raymond	Vidal HERRO du Cher vend à Raymond HERRO son frère de la Brugeirette, les droits et biens qu'il possède au lieu du Cher (maison, étable, champ....) pour 400l.	
9469	1633/05/21	Acc	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	HOSTALIER Jean HERMABESSEIRE Jacques	Jean HOSTALIER de Souleyrols, administrateur des biens de Jacques, Anne et Marguerite HOSTALIER ses enfants de + Françoise HERMABESSIERE conteste à Jean HERMABESSIERE d'Hermabessière, son beau-frère la part revenue à sa femme dans la succession de + Jean HERMABESSIERE père des dits Jean et Françoise. Après expertise accord est trouvé pour éviter procès.	
9586	1634/12/10	V	Aumont	LESTRADE Gabrielle (delle de) DALLE François, notaire	Demoiselle Gabrielle de LESTRADE, vve de Me Jean DALMAS procureur juridictionnel de la baronie de Peyre, vend à Me François DALLE, un pré pour 157l.10s., qui serviront à régler diverses obligations du + DALMAS	signé DALLE
9501	1633/08/28	V	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	MALAFOSSE Antoine ROUME Blaise	Antoine MALAFOSSE de Ressouches vend à Blaise ROUME de Couffinet un champ pour 17l.	
9366	1632/03/01	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	MARQUES Pierre RAMPAN Antoine	Pierre MARQUES vend à Antoine RAMPAN un champ sis au Cher pour 15l.	
9362	1632/02/16	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	MARQUES Pierre PROUZET Jean	Pierre MARQUES vend à Jean PROUZET, un champ sis au Cher pour 40l.	

9365	1632/02/27	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	MARQUES Pierre BONNET Philippe	Pierre MARQUES vend à Philippe BONNET, un champ sis au Cher pour 4l.6s.	
9373	1662/03/30	Acc	Ste Colombe de Peyre (Cousignets)	MASSOT Etienne ROUME Jean	Etienne MASSOT comme mari de Catherine ROUME et ayant droit de Jacques ROUME son beau-frère pour avoir acquis ses droits paternels et maternels, demande le partage de la métairie tenue par Jean ROUME son autre beau-frère. Après expertises les dits parties procèdent à un partage	mention de + Jean ROUME et de + Jacques ROUME ayeul et père des enfants ROUME.
9442	1633/01/13	V	Ste Colombe de Peyre (Villerosset)	MAUREL Antoine DURAND Jean	Antoine MAUREL vend à Jean DURAND partie d'un champ sis à Villerosset, pour 9l.4s.	
9424	1632/09/21	V	Ste Colombe de Peyre	MAUREL Antoine GRAS Jean	Antoine MAUREL de Villerosset vend à Jean GRAS un champ pour 83l.8s.	
9475	1633/05/31	Acc	Ste Colombe de Peyre Malbouzon	MAUREL Guillaume LIMAGNE Astruge	Guillaume MAUREL de Las Fons et Astruge LIMAGNE ont procès pendant, la dite LIMAGNE accusant le dit MAUREL de lui être débiteur du fait de son engrossement par le dit MAUREL et la naissance de Françoise MAUREL leur fille. Pour éviter procès un accord est trouvé entre les parties.	
9500	1633/08/28		le Buisson (Ressouches)	MAUREL Jean MALAFOSSE Antoine	permutation de terres entre les parties.	
9371	1632/03/17	T	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	MAUREL Vidal dit Satge	à Antoine, Pierre, Isabeau, Astruge, autre Astruge, Marie Isabeau et autre Isabeau MAUREL ses enfants, à chacun 15l.; institue Guillaume MAUREL son autre fils son H.U.	mention de Jeanne LIMAGNE femme du testateur et d'Antoine LIMAGNE son beau-frère

9482	1633/06/09	V	St Sauveur de Peyre	MEISSONNIER Guy ESTEVENON Etienne	Me Guy MEISSONNIER, receveur et greffier de Peyre sachant que + Me Guy MEISSONNIER, notaire royal son père, avait consenti vente à Etienne ESTEVENON du Grach, d'un atre pré par contrat du 29/10/1618 devant Me DAUDE (Javols) sous condition de rachat, le dit Guy fils ayant recueilli l'hérédité du père et le pré faisant l'objet d'une plus-value, vend celle-ci pour la somme de 30l.	signé MEISSONNIER
9481	1633/06/09	V	St Sauveur de Peyre	MEISSONNIER Guy ESTEVENON Etienne et OSTY Jean	Me Guy MEISSONNIER, receveur et greffier de Peyre sachant que + Me Guy MEISSONNIER, notaire royal son père, avait consenti vente à Etienne ESTEVENON et Jean OSTY du Grach, d'un pré par contrat du 29/10/1618 devant Me SIMON (Marvejols) sous condition de rachat, le dit Guy fils ayant recueilli l'hérédité du père et le pré faisant l'objet d'une plus-value, vend celle-ci pour la somme de 200l.	signé MEISSONNIER
9537	1634/05/17	Don	St Sauveur de Peyre Viriville (38)	MEISSONNIER Guy RICHARD (de) Marie	Me Guy MEISSONNIER receveur du lieu et juge de la baronnie de Peyre, sachant y avoir traité de mariage entre autre Me Guy MEISSONNIER praticien, son frère, et demoiselle Marie de RICHARD, en faveur du mariage et en récompense des services qu'il attend de la dite demoiselle, lui fait donation de la moitié de tous ses biens en pleine et entière possession et en jouir dès le mariage accompli.	signé MEISSONNIER, DERICHARD

9539	1634/05/18	CM	St Sauveur de Peyre Viriville (38)	MEISSONNIER Guy RICHARD (de) Marie	Me Guy MEISSONNIER Jeune, de l'avis de Madeleine Du MAZEL sa mère et de Me Guy MEISSONNIER receveur du lieu de Peyre, son frère, d'une part et demoiselle Marie de RICHARD, fille de Sieur Antoine RICHARD de Fonterne et de Sébastienne MISTIFRAT (<i>lecture incertaine</i>) de Viriville au pays du Dauphiné, du consentement de noble David de ROCHIER d'Aubenas, procureur des père et mère de la dite, d'autre. La dite Magdeleine Du MAZEL donne à son fils 450l. et sa future épouse, des droits de + Jeanne MEISSONNIER sa fille; Le dit Guy MEISSONNIER fait donation à son frère de la moitié de tous ses biens,; la dite de RICHARD s'est constituée dot de tous ses biens; Haut et Puissant Seigneur Antoine de GROLEE de VIRVILLE, baron de Monbreton, et dame Marguerite de SOLATGE baronne de Peyre, en récompense des services reçus depuis 7/8 ans lui donne 600l.	fait au château de la Baume signé : MEISSONNIER, MEISSONNIER, DERICHARD, MONBRETON,
9502	1633/09/18	Q	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	MEISSONNIER Marguerite MEISSONNIER Etienne	Marguerite MEISSONNIER confesse avoir reçu d'Etienne MEISSONNIER son frère, 68l. pour avoir nourri et vêtu pendant deux ans plus une année à venir, Jeanne PINHEDE sa fille naturelle.	cf : 9579
9579	1634/11/13	Q	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	MEISSONNIER Marguerite MEISSONNIER Etienne	Marguerite MEISSONNIER confesse avoir reçu d'Etienne MEISSONNIER son frère, 24l. pour nourrir et entretenir Jeanne PINHEDE sa fille.	cf : 9502
9517	1634/01/05	V	Ste Colombe de Peyre	MEISSONNIER Pierre BOURGADE Pierre	Pierre MEISSONNIER Souchon des Andes, comme tuteur de Jeanne GRAS trouve accord pour éviter procès avec Pierre BOURGADE de la Védrinelle, concernant les sommes dûes par le dit BOURGADE à la dite GRAS.	

9423	1632/09/05	Q	St Sauveur de Peyre	MEISSONNIER Pierre et Pierre SEGUIN Astruge et Jean	Pierre et Pierre MEISSONNIER des Andes, père et fils confessent avoir reçu d'Astruge SEGUIN femme du dit MEISSONNIER fils, des mains de Jean SEGUIN son frère, 162l., une vache et 6 brebis dont la dite Astruge SEGUIN était engagée par son CM avec le dit MEISSONNIER fils par Me PLANHES (Serverette)	
9525	1634/02/14	Q	St Sauveur de Peyre (les Andes)	MEISSONNIER SOUCHON Pierre BOULLET Antoine	Pierre MEISSONNIER Souchon comme tuteur de Jeanne GRAS, confesse avoir reçu d'Antoine BOULLET, 36l. Que le dit BOULLET était condamné à payer à la dite GRAS pour les plus-values acquises de + Antoinette BRUEL mère de la dite Jeanne GRAS.	
9563	1634/07/10	Q	Aurette-Verlac (12) Prinsuéjols	MERCADIER Pierre HOSTALIER Jean	Pierre MERCADIER de Verlac, mari de Marguerite HOSTALIER confesse avoir reçu de Jean HOSTALIER de Souleyrols son beau-père, 400l., 6 brebis, une vache, deux robes..... part de la constitution faite à la dite Marguerite en son C.M. par Me VALLET (St Geniez)	signé MERCADIER
9386 et 9387	1632/04/27	V	le Buisson (Ressouche)	PASTRE Blaise MOLLIN Antoine	Blaise PASTRE vend à Antoine MOLLIN un champ pour 72l.	
9377	1632/04/05	V	Prinsuéjols	PINHEDE Durand GRAS Antoine	Durand PINHEDE de Fréjoutes vend à Antoine GRAS de Trémouloux, un pré et un jardin sis à Trémouloux pour la somme de 100l.	
9398	1632/05/24		Prinsuéjols	PINHEDE Durand GRAS Antoine	Durand PINHEDE de Fréjoutes et Antoine GRAS de Trémouloux ont fait un contrat d'échange de terres.	cf : 9401
9580	1634/11/13	V	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	PINHEDE Durand BRUN Jean	Durand PINHEDE de Fréjoutes, vend à Jean BRUN de las Fons la aculté de prendre l'eau dans un pré du vendeur pour le prix de 5l.	

9406	1632/06/30	Obl	Prinsuéjols	PINHEDE Durand et GRAS Antoine FOURNIER Pierre	Durand PINHEDE de Fréjoutes et Antoine GRAS de Trémouloux confessent devoir à Pierre FOURNIER de Trémouloux, 95l. suite à obligation.	
9465	1633/05/12	CM	Ste Colombe de Peyre Marchastel	PINHEDE Jean PRUNIERES Jeanne	Jean PINHEDE Vieux du Cher, fils de Guillaume et d'Isabeau PROUZET d'une part et Jeanne PRUNIERES fille de Me Pierre PRUNIERES et de Catherine VIDAL d'autre. Ledit Me PRUNIERES constitue à sa fille dot de 1000l., une paire de bœuf, une jument, deux vaches, un lit garni, 5 robes.....La dite Isabeau PROUZET fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens	cf : 9583 présence d'Antoine PINHEDE frère du futur, Jean PROUZET signe PINHEDE, PRUNIERES
9500	1633/08/21	Q	Ste Colombe de Peyre Marchastel	PINHEDE Jean PRUNIERES Pierre	Jean PINHEDE Vieux du Cher, fils de Guillaume et mari de Jeanne PRUNIERES, confesse avoir reçu de Pierre PRUNIERES de Marchastel, son beau-père, 640l. et une paire de bœufs en déduction de la dot faite à la dite Jeanne.	signé PINHEDE, PRUNIERES
9583	1634/12/02	Q	Ste Colombe de Peyre Marchastel	PINHEDE Jean PRUNIERES Pierre	Jean PINHEDE vieux, du Cher, fils de Guillaume et mari de Jeanne PRUNIERES, confesse avoir reçu de Pierre PRUNIERES son beau-père, 360l. de la constitution faite à sa fille en son C.M.	cf : 9465 signé PINHEDE
9562	1634/07/06	Cod	Prinsuéjols (Frejoutes)	PLANCHONNE Marguerite	Marguerite PLANCHONNE de Fréjoute, autorisée par Pierre BESSEYRE son mari, sachant avoir fait son T. devant Me DAUDE et nommé Guillaume BESSEYRE son fils son H.U. et avoir fait legs à ses autres enfants confirme le leg fait à Anne et Jeanne BESSEYRE jeune de 50l. une vache et une robe chacune, et celui fait à Antoine BESSEYRE son fils.	
9454	1633/04/19	Q	Ste Colombe de Peyre	PRIVAT Jean HERMABESSEIRE Jacques	Jean PRIVAT de Ventouzet confesse avoir reçu de Jacques HERMABESSEIRE 100l. au nom de Jean VIDAL du lieu d'Hermabessière suite à contrat de vente entre le dit VIDAL et le dit HERMABESSEIRE	

9467	1633/05/16	Cod	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	PRIVAT Marguerite vve de BASTIDE Jean	Marguerite PRIVAT sachant avoir fait son T. devant Me CHASTANG (Aumont) substituée Pierre PRIVAT son père à Jeanne BASTIDE sa fille au cas où elle décède sans enfant pour léguer les biens qu'elle a de la succession du + Jean BASTIDE, en particulier elle fait leg à Isabeau VIDAL sa mère les fruits de la métairie, une vache, un coffre et à Jean, François et Louis BASTIDE ses beaux-frères, 5s. à chacun.	
9456	1633/04/20		Ste Colombe de Peyre	PROUZET Jean ROUME Blaise	Il y a procès entre Jean PROUZET mari d'Isabeau de la PORTE au nom de + Pierre de la PORTE son beau-père et les habitants de Couffinet, concernant un terroir sur la paroisse de St Sauveur. Le dit Roume ayant fait appel de l'ordonnance de désignation des experts, un accord est trouvé entre les parties permettant l'évaluation du dit terroir par les experts.	
9588	1634/12/10	Q	Aumont	RAMADIER Jean, praticien DALLE François, notaire	Jean RAMADIER confesse avoir reçu de Me François DALLE, 37l. à lui dûes par + Jean DALMAS	signé : RAMADIER, DALLE
9591	1634/12/11	Acc	Ste Colombe de Peyre	RAMPAN Antoine GRANIER Antoine	Accord est trouvé entre Antoine RAMPAN au nom d'Agnès BESSEYRE sa femme et Antoine GRANIER mari de Marguerite PRIVAT concernant les droits paternels, maternels et fraternels il a cédé à Jean BASTIDE premier mari de Marguerite PRIVAT par contrat devant Me CHASTANG.	Voir aussi CM SALGUES / PRIVAT
9473	1633/05/21	V	Ste Colombe de Peyre	RAMPAN Durand HERMABESSIERE Jacques	Durand RAMPAN de las Fons, comme tuteur des enfants de + Jean VIDAL d'Hermabessières, vend à Jacques HERMANESSIERE d'Hermabessière, partie d'un champ et partie d'un pré pour respectivement 42 et 90l.	
9472	1633/05/21	V	Ste Colombe de Peyre	RAMPAN Durand ROUME Blaise	Durand RAMPAN de las Fons, comme tuteur des enfants de + Jean VIDAL d'Hermabessières, vend à Blaise ROUME de Couffinet, un champ sis à Hermabessière, pour 35l.	
9530	1634/03/06	Acc	La Chaze de Peyre	RAMPAN Guillaume, notaire AMBERT Jean	Pour éviter procès, les parties trouvent accord concernant un litige qu'ils avaient sur un pré.	
9458	1633/04/22	V	Deux-Verges (15) Ste Colombe de Peyre	RAULIAC Jean, prêtre CONNORT Pierre	Messire Jean RAULIAC de Granlieu, vend à Pierre CONNORT de las Fons, une "deveze" et un champ sis à Hermabessière pour 180l.	
9555	1634/05/29	V	Prinsuéjols Marchastel	REBEYROLLES Jean GRAS Jean	Jean REBEYROLLES de Ferluc vend à Jean GRAS de Rieutort un pré pour 360l.	signé REBEYROLLES

9380	1632/04/09	Q	Recoules d'Aubrac Ste Colombe de Peyre	RESCOUSSIER Barthélémy MEISSONNIER Etienne	Barthélémy RESCOUSSIER du Rezscos, mari d'Isabeau MEISSONNIER, confesse avoir reçu d'Etienne MEISSONNIER du Cher, son beau-frère, 22l.10s. de la constitution faite à la dite Isabeau en son C.M. Par Me Jean ALLO (Aumont)	
9608	1634/03/14	V	Prinsuéjols	REVERSAT Jacques HOSTALLIER Guillaume	Jacques REVERSAT dit Théron de Praviaia vend à Guillaume HOSTALLIER de Souleyrols un pré pour 112l.	
9519	1634/02/01	Q	La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	RIEUTORT Etienne BRUN Jean	Etienne RIEUTORT de Vimenet mari de Jeanne BRUN, confesse avoir reçu de Jean BRUN de las Fons, son beau-frère, 21l. En déduction de la dot constituée à la dite Jeanne en son C.M.	cf : 9511, 9520
9511	1633/11/25	CM	La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	RIEUTORT Etienne BRUN Jeanne	Etienne RIEUTORT de Vimenet d'une part et Jeanne BRUN de las Fons procédant de Marguerite BOUDE sa mère et de Jean BRUN son frère, d'autre. Le dit Jean BRUN sachant que son père + Vidal BRUN à fait leg à sa fille Jeanne de 120l. constitue à sa sœur dot de cette somme, plus 120l. de ses droits paternels plus 4 brebis, une robe....	cf : 9519, 9520
9520	1634/02/01	Q	La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	RIEUTORT Etienne BRUN Jeanne	Etienne RIEUTORT de Vimenet confesse avoir reçu de Jeanne BRUN sa femme, et des mains de Jean BRUN de las Fons, son beau-frère, 219. en déduction de la dot que s'est constituée la dite Jeanne en son C.M.	cf : 9511,9519
9410	1632/07/07	T	Prinsuéjols (Praviaia)	RIGAL Guillaume	à Pierre RIGAL son fils de Catherine COURTIOL sa femme quand aura 25 ans ou se mariera, 90l.; à Cibille RIGAL sa fille, de + Marguerite MERCADIER sa première femme, 25l. que le dit testateur lui doit et 260l.; à Gabrielle RIGAL sa fille de Catherine COURTIOL, 260l.; veut que la dite Catherine COURTIOL soit nourrie et entretenue dans son habitation; Institue Pierre RIGAL son fils aîné de la dite + MERCADIER son H.U. et nomme Pierre MERCADIER de Bouvals par. de Noalhac, son beau-frère, curateur.	
9580	1634/11/15	V	Prinsuéjols (Praviaia)	RIGAL Pierre CHAUVET Antoine	Pierre RIGAL vend à Antoine CHAUVET une grange couverte de paille avec son courtilage pour 84l.	
9607	1634/03/14	V	Prinsuéjols (Praviaia)	RIGAL Pierre REVERSAT Jacques	Pierre RIGAL vend à Jacques REVERSAT dit Théron un pré sis à Praviaia pour la somme de 270l.	

9561	1634/06/26	CM	Lassouts (12) Ste Colombe de Peyre	RIQUIER François MEISSONNIER Catherine de Belvèze, fille de + François et de Jeanne BOUCHARENC mariés du lieu de Monteil	François RIQUIER procédant du conseil de Clarisse RIQUIER sa sœur et de Marguerite PRIVAT du Cher sa cousine, d'une part et Catherine MEISSONNIER de Belvèze, fille de + François et de Jeanne BOUCHARENC mariés de Monteil, d'autre. Le dite Jeanne BOUCHARENC constitue dot à sa fille de la somme de 200l.
9585	1634/12/07	T	Ste Colombe de Peyre (le Ventoux)	ROCHEDRAGON Jacquette vve de MALASANHE	à Jean, autre Jean, Pierre, autre Pierre et David MALASANHE ses fils, à chacun d'eux 15l. en plus du leg fait par leur père; remêt à sa fille Hélène MALASANHE l'hérité reçue de son mari, la chargeant d'en accomplir le T. reçu par + Me Guy MEISSONNIER; institue ses filles Hélène, Catherine, Marie et Marguerite MALESANCHE ses H.U., chacune pour égale part.
9599	1635/03/04	V	St Sauveur de Peyre (les Andes)	ROCHIER Jean BOULLET Antoine	Jean ROCHIER vend à Antoine BOULLET un champ pour 14l.
9578	1634/10/22	V	St Sauveur de Peyre (les Andes)	ROCHIER Jean MEISSONNIER Etienne	Jean ROCHIER vend à Etienne MEISSONNIER un champ pour 18l.
9572	1634/10/15	CM	Recoules d'Aubrac Ste Colombe de Peyre	ROULLAN Pierre BARLET Marguerite	Pierre ROULLAN Jeune de Cougoussac, fils de + Antoine et de Jeanne BOISSONNADE, procédant de l'avis de Jacques et Pierre ROULLAN ses frères et de Guillaume BESSEYRE son beau-frère, d'une part et Marguerite BARLET fille de + Poncet BARLET et de Gonnelle SAVY du Conrandez, procédant de l'avis de Jean et autre Jean BARLET ses frères, d'autre. Le dit Jean BARLET Vieux, constitue à la dite future dot de 500l. 3 robes, une vache.... La dite Gonnelle SAVY et le dit BARLET Jeune donnent 50l.
9535	1634/05/05	V	Ste Colombe de Peyre	ROUME Blaise HERMABESSIERE Jacques	Blaise ROUME de Couffinet vend à Jacques HERMABESSIERE d'Hermabessière un champ pour 36l.

9364	1632/02/23		Ste Colombe de Peyre	ROUME Blaise MEISSONNIER Etienne	Contrat d'échange de terre entre Blaise ROUME de Couffinet et Etienne MEISSONNIER du Cher.	
9448	1633/04/11	Acc	Ste Colombe de Peyre (Couffinet)	ROUME Blaise MEISSONNIER Philippe	Accord est trouvé entre les parties concernant le cours d'un ruisseau que le dit ROUME accusait le dit MEISSONNIER d'avoir détourné et de ce fait d'en subir des dommages pour l'un de ses prés.	
9370	1632/03/10	Q	Ste Colombe de Peyre	ROUME Blaise VANEL Jean	Blaise ROUME de Couffinet confesse avoir reçu de Jean VANEL de Ventouzet 25l. suite à contrat entre les parties par Me BRUGEIRON (St Chély).	cf : 9408
9408	1632/07/01	Q	Ste Colombe de Peyre	ROUME Blaise VANEL Jean	Blaise ROUME de Couffinet confesse avoir reçu de Jean VANEL de Ventouzet 25l. pour entier paiement des plus-values suite au contrat d'échange entre eux, par Me BRUGERON	cf : 9370
9515	1634/01/05		Ste Colombe de Peyre	ROUME Blaise BOURGADE Pierre	échange de terres entre Blaise ROUME de Couffinet et Pierre BOURGADE de la Védrinelle.	présence de Jean BOURGADE frère du dit Pierre
9426	1632/09/21	V	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	ROUME Blaise PINHEDE Durand	Blaise ROUME de Coffinets confirme la vente faite de deux champs à Durand PINHEDE de Fréjoutes par contrat devant Me HERMET pour 115l.	
9564	1634/07/22	V	le Buisson	ROUVIERE Guillaume ROUVIERE Jean	Guillaume ROUVIERE de la Bousse vend à Jean ROUVIERE Peyrasse de la Rouvière, un champ pour 12l.	
9570	1634/10/08	V	le Buisson	ROUVIERE Guillaume ROUVIERE Jean	Guillaume ROUVIERE de la Bousse vend à Jean ROUVIERE Peyrasse de la Rouvière, un champ pour 15l.	
9526	1634/02/27	CM	le Buisson St Sauveur de Peyre	ROUVIERE Jean BRUGEIRON Madeleine	Jean ROUVIERE dit Clergue de la Rouvière d'une part et Madeleine BRUGEIRON, procédant de Jeanne JALBERT sa mère, de Jeanne MEISSONNIER son ayeule et de Jean BRUGEIRON son frère, d'autre. Les dits Jeanne JALBERT et Jean BRUGEIRON constituent à la dite Madeleine dot de 200l., 2 robes, 2 linceuls... La dite Madeleine BRUGEIRON apporte 40l.	

9567	1634/09/24	CM	les Bessons Ste Colombe de Peyre	SALGUES Jean et PRIVAT Marguerite	Jean SALGUES de Lisle, fils de Jean et de Cécile EBLÉ (indiqué HEBLÉ), procédant de l'avis de Jean SALGUES plus vieux, son frère, d'une part et Marguerite PRIVAT, vve de Jean BASTIDE du Cher, procédant de l'avis d'Antoine RAMPAN son beau-frère, d'autre. La dite PRIVAT se constitue dot de tous ses biens	
9559	1634/06/06	CM	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	SAVOYE Etienne VANEL Jeanne	Etienne SAVOYE de Finieyrols d'une part et Jeanne VANEL de las Fons, procédant du consentement de Jeanne CHASTANG sa mère et de l'avis de François VANEL son frère, d'autre. La dite Jeanne CHASTANG constitue à sa fille et au profit des enfants issus du mariage la somme de 100l. et la dite VANEL s'est constituée dot de tous ses biens.	
9590	1634/12/10	Q	Prinsuéjols (Finieyrols)	SAVOYE Etienne VANEL Jeanne	Etienne SAVOYE de Finieyrols confesse avoir reçu de Jeanne VANEL sa femme 69l., 2 robes, ... en déduction de la dot que la dite Jeanne VANEL s'est constituée en son C.M. par moi notaire.	présence de François VANEL frère de la dite Jeanne.
9600	1634/03/09	Acc	Prinsuéjols Marvejols	SAVOYE Etienne et Barthélémy ROUBEYROLLES Jean	Il ya accord entre Etienne SAVOYE procédant également pour Barthélémy SAVOYE son frère de Souleyrols d'une part et Jean ROUBEYROLLES de Ferluc et Jean TARDIEU mari d'Agnès ROUBEYROLLES d'autre, concernant le passage des dits ROUBEYROLLES et TARDIEU avec Charette et bétail au travers d'un pré appartenant aux dits SAVOYE.	
9558	1634/06/03	V	Ste Colombe de Peyre	SEGUIN Aldebert (de) COMBETERRE Guy	noble Aldebert de SEGUIN de BOS, Sieur de Prades, vend à Guy COMBETERRE un pré et un champ sis à Ste Colombe, pour 465l.	signé PRADES

9506	1633/10/05	T	Antrenas (le Mazel)	SERVANT Catherine vve Jean ROUX	Catherine SERVANT veuve de Me Jean ROUX chirurgien de St Chély en Rouergue, demeurant au Mazel p d'Antrenas, veut être enterrée au tombeau de ses ancêtres à Antrenas, fait leg à Mr Jean SERVENT son frère une quantité de seigle; à Agnès SERVENT sa sœur, femme d'Antoine JASSAL "Meynier" ; à Brunette JASSAL fille au dit JASSAL "Meynier" sa nièce, 4 brebis; à Catherine SERVENT fille au dit Jean SERVENT et Catherine DELORT fille de Jean serrurier du Buisson, à Jean SERVENT fils d'Etienne SERVENT de Fréjoutes et à Jean CHALVET fils de Jean CHALVET ses fillieuls et fillieule, à chacun une agnielle; institue Jean ROUX son fils son H.U.	
9431	1632/11/14	CM	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	SOUCHON Pierre, meunier BOURGADE Catherine	Pierre SOUCHON du Moulin del Long d'une part et Catherine BOURGADE de la Védrinelle, fille d'Antoine et de + Jeanne ASTRUC d'autre. La dite Catherine s'st constituée dot de tous ses biens et de 50l. Le dit SOUCHON apporte un "chazal" de maison sis au Buisson	présence de Jean SOUCHON frère du futur.
9514	1633/12/11	Q	St Amans Ste Colombe de Peyre	TARDIEU Guillaume BOUT Vidal	Guillaume TARDIEU mari de Jeanne BOUT confesse avoir reçu de Vidal BOUT son beau-frère de las Fons, 31l.2s. En déduction de la dot faite à la dite Jeanne en son CM par + Me BRUGEIRON (le Buisson)	
9468	1633/05/16	Q	St Amans Ste Colombe de Peyre	TARDIEU Guillaume BADUEL Durand	Guillaume TARDIEU confesse avoir reçu de Durand BADUEL du Cher, mari de (prénom non indiqué) FOURNIER fille et héritière de + Antoine FOURNIER, 40l. dont le dit + FOURNIER avait consenti obligation devant Me BRUGEIRON, à Jeanne BOUT femme du dit TARDIEU	mention de Jean BOUT frère de la dite Jeanne BOUT.
9355	1631/00/00	Q	St Amans Ste Colombe de Peyre	TARDIEU Guillaume BOUT Vidal	Guillaume TARDIEU mari de Jeanne BOUT confesse avoir reçu de Vidal BOUT de Las Fons 15l. De la constitution que le dit BOUT fit à la dite Jeanne en son C.M. devant Me BRUGEIRON (le Buisson)	
9356	1631/00/00	Q	St Amans Ste Colombe de Peyre	TARDIEU Guillaume BOUT Vidal	Guillaume TARDIEU mari de Jeanne BOUT confesse avoir reçu de Vidal BOUT de Las Fons 30l. De la constitution que le dit BOUT fit à la dite Jeanne en son C.M. devant Me BRUGEIRON (le Buisson)	

9390	1632/05/02	Q	Fau de Peyre Prinsuéjols	TARDIEU Jean REVERSAT Jacques	Jean TARDIEU de Rimeizenc, mari de Marguerite FOURNIER, confesse avoir reçu de Jacques REVERSAT de Praviala 180l. dûe par le dit REVERSAT à + Jacques BEYRE et que le dit + BEYRE a cédé par leg à la dite FOURNIER
9509	1633/11/10	T	La Chaze de Peyre	TARDIEU Marguerite femme de Jean BOULET	Marguerite TARDIEU femme de Jean BOULET lègue à Antoine BOULET son fils 15l.; à Marguerite BOULET femme de Jean HERAIL de Lesteyres [St Alban sur Limagnole] sa constitution plus 5s.; à Benoît HERAIL son filieul, fils de la dite Marguerite sa fille, une agnielle; de même à Astorg son fillieul fils de Jacques (patronyme non indiqué) et de Marguerite SAUVAGE sa nièce du Cheylaret [Javols]; institue Jean BOULLET son mari son H.U.
9444	1633/2//24		Prinsuéjols Fau de Peyre	TESSIER Jean BROS Guillaume et POUDEROUX Jean	Jean TESSIER mari de + Jeanne POUDEROUX, hériter de + Jean TESSIER son fils lui-même héritier de la dite + Jeanne POUDEROUX, est demandeur d'un pré et d'un champ tenus par Guillaume BROS et de la moitié d'un champ tenu par Jean POUDEROUX. Pour éviter procès les parties trouvent accord.
9446	1633/02/24	V	Prinsuéjols Fau de Peyre	TESSIER Jean MARTIN Mathieu	Jean TESSIER Vieux d'Usanges sachant que Jean POUDEROUX son beau-frère de Beauregard, a fait vente à Mathieu MARTIN du dit Beauregard devant Me ASTRUC, d'un jardin dont une partie lui appartenait, confirme la dite vente moyennant 4l.7s.
9447	1633/02/24	V	Prinsuéjols Fau de Peyre	TESSIER Jean GABRIAS Anne	Jean TESSIER Vieux d'Usanges sachant que Jean POUDEROUX son beau-frère de Beauregard, a fait vente à Anne GABRIAS du dit Beauregard devant Me ASTRUC, d'un champ dont une partie lui appartenait, confirme la dite vente moyennant 8l.6s. Reçue d'Abraham MURET beau-frère de la dite GABRIAS.
9592	1634/12/14		le Buisson Ste Colombe de Peyre	TEYSSIER Jean HERMABESSIERE	Jean TEYSSIER de Ressouches et Jean HERMABESSIERE de la Védrinelle ont fait échange de terres.

9440	1633/01/09	CM	Prinsuéjols	THEROND Blaise THEROND Jeanne	Blaise THEROND de Trémouloux, de l'avis de Jean THEROND son frère, d'une part et Jeanne THEROND de la Combe, vve de Guillaume GERVAIS, de l'avis de Bernard FOURNIER de Trémouloux, d'autre. La dite Jeanne THEROND s'est constituée dot de tous ses biens, de même le dit Blaise THEROND qui par ailleurs donne à Guillaume GERVAIS fils de la dite Jeanne et de + Guillaume GERVAIS 30l.	
9480	1633/06/07	V	St Sauveur de Peyre Aumont	VALENTIN Jean GRAS Catherine	Jean VALENTIN de Rochadels, vend à Catherine GRAS de la Chazotte, vve de Laurent MARIES, représentée par Vidal MARIES son fils, un champ sis à Rochadels pour 50l. que le dit vendeur devaient du fait d'une obligation de + Antoine VALENTIN père du dit Jean envers le + Laurent MARIER.	
9479	1633/06/07	V	St Sauveur de Peyre	VALENTIN Jean JUIBERT Guillaume, prêtre	Jean VALENTIN de Rochadels vend à Messire Guillaume JUIBERT prieur de St Sauveur, un champ pour 30l. payées par une obligation du dit vendeur envers Jean CHASSARIC Jeune dont le dit prieur est l'ayant droit.	signé JUIBERT
9478	1633/06/07	V	St Sauveur de Peyre Aumont	VALENTIN Jean TONDUT Jean	Jean VALENTIN de Rochadels vend à Jean TONDUT de la Chazotte, un champ sis à Rochadels, pour 90l., payées pour 30l. par une obligation de + Antoine VALENTIN père du dit Jean, et 60l. payées à Jean ROUVIERE fils à Antoine, comme mari de Jeanne BRUGEIRON dont le vendeur était débiteur.	
9462	1633/05/08	Acc	Ste Colombe de Peyre	VANEL Jean REMIZIER Jean et Jean	Accord est trouvé entre Jean VANEL du Ventouzet et Jean et autre Jean REMIZE de Ventoux, père et fils, concernant l'utilisation de l'eau d'un ruisseau.	signé VANEL
9525	1634/02/24	V	Ste Colombe de Peyre	VANEL Jean, maçon VANEL Jean	Jean VANEL de las Fons, vend à Jean VANEL de Ventouzet, un champ sis au ventouzet pour 12l.	
9565	1634/09/21	V	Ste Colombe de Peyre	VEDRINELLE Louis MEISSONNIER Pierre	Louis VEDRINELLE de la Védrinelle, fils et héritier de + Jean VEDRINELLE sachant que + Jean GRAS et Pierre POUDEVIGNE avaient consenti obligation en faveur de Me Pierre ROUX notaire (St Sauveur)... Moitié ayant été payée à + Antoinette BRUEL (vve de Jean GRAS), Pierre MEISSONNIER tuteur de Jeanne GRAS voulant le remboursement du solde, le dit Louis VEDRINELLE lui vend un bois d'une valeur de 18l.	